



COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE DE LA RUE D'ENFER 10 janvier 2024 - 18 h 30

N/réf. : VGC/FG/2024_007

Madame Virginie GAY CHANTELOUP, Maire de Limeray remercie de leur présence les habitants de Limeray et leur souhaite la bienvenue.

Monsieur BONNIGAL présente l'organigramme mis en place par la mairie pour la gestion de ce projet, fait un rapide compte rendu des deux réunions publiques précédentes.

Le premier lot de ce chantier de la rue d'Enfer concerne la réalisation de deux bassins de rétention, avec la mise en état des réseaux d'eaux pluviales de la rue du Morier et de la Pierre Coulée, ainsi que la sécurisation de la route de St Ouen les Vignes par un busage, ces travaux se sont déroulés dans de très bonnes conditions avec des entreprises très compétentes. (Ets TERCA et GARCIA Frères)

Un point est fait sur l'appel d'offre de la restauration de l'aqueduc et sur la relation entre les représentants de l'état, du département, de la CCVA et plus particulièrement sur les subventions à venir.

Suite à cet appel d'offre, Monsieur BONNIGAL, présente l'entreprise retenue, l'entreprise HENOT TP représentée aujourd'hui par son conducteur de travaux et son chef de chantier, il présente également le SPS (coordinateur Sécurité Protection de la Santé) Monsieur MAHOUDAU.

Le début des travaux est prévu le 5 février 2024 et il rappelle que les plots ont été installés dans la rue d'Enfer début 2015.

L'assistant à Maître d'Ouvrage (MOA), Monsieur ROTAT fait un point technique sur la requalification et la gestion des eaux pluviales de la rue d'Enfer, il rappelle le programme :

Les bassins de rétention réalisés en 2023, les deux tranches de rénovation de l'aqueduc en 2024, les deux tranches d'enfouissement des réseaux urbains pour 2024 et la requalification de la voirie prévue en 2025.

Il fait le point sur les travaux préparatoires : diagnostic général, passage de caméra, détection des réseaux et l'étude de la structure.

La méthode envisagée pour les travaux de l'aqueduc, création de regards de visite tous les 50 mètres, la remise en état du radier, une déviation de l'aqueduc à créer entre le 21 et le 27 rue d'Enfer par souci de protection des maisons avec le rebouchage de l'aqueduc existant sur cette partie et le renforcement du dessus de l'aqueduc.

Il fait également un point sur l'organisation du chantier, l'emprise, la durée, la gestion des eaux de pluie avec un bâtard d'eau et des pompes, il est envisagé un système de bouchage provisoire des bassins de rétention, un point particulier est fait sur la circulation routière et les accès aux riverains ;

La rue d'Enfer pendant les travaux sera route barrée sauf riverains, les camions de livraison ne pourront emprunter la rue qu'en descendant.



Les représentants de l'entreprise HENOT se présentent et nous parlent de la complexité de ce chantier, des horaires de travail de 8h à 17h, en dehors des heures de travail la circulation sera possible pour les riverains

Le SPS, M. MAHOUDEAU explique concrètement sa mission de coordination sur le chantier de l'aqueduc et d'enfouissement des réseaux.

Après cet exposé technique la parole est donnée aux riverains pour les questions diverses.

Ces questions concernent : la circulation, l'accès aux riverains, le ramassage des poubelles, la poste, la convention entre la mairie et les propriétaires riverains.

Les riverains de la rue de St Ouen soulèvent le sujet de la convention qui a été envoyée à tous les riverains de l'aqueduc, cette partie du réseau d'eaux pluviales située sur le privé reste à explorer partiellement, la décision de la mise en place de ce réseau n'est pas encore décidée, cela se fera en début de chantier et en toute transparence avec les riverains.

Il est de nouveau précisé que le dialogue entre les riverains, la mairie et les entreprises est la clé de la réussite de ce chantier, les élus et le secrétariat de mairie et le chef de chantier seront à votre écoute !

Une prochaine réunion publique est prévue courant avril où nous ferons le point sur le chantier en cours et sur celui de l'enfouissement des réseaux. Nous aurons également la réponse de l'appel d'offre de la voirie à vous présenter.

Fin de la réunion 20 h 00

La Maire, **Virginie GAY-CHANTELOUP**

